

COMPTE RENDU



Réunion du Bureau élargi aux membres actifs et disponibles le 06 janvier 2026

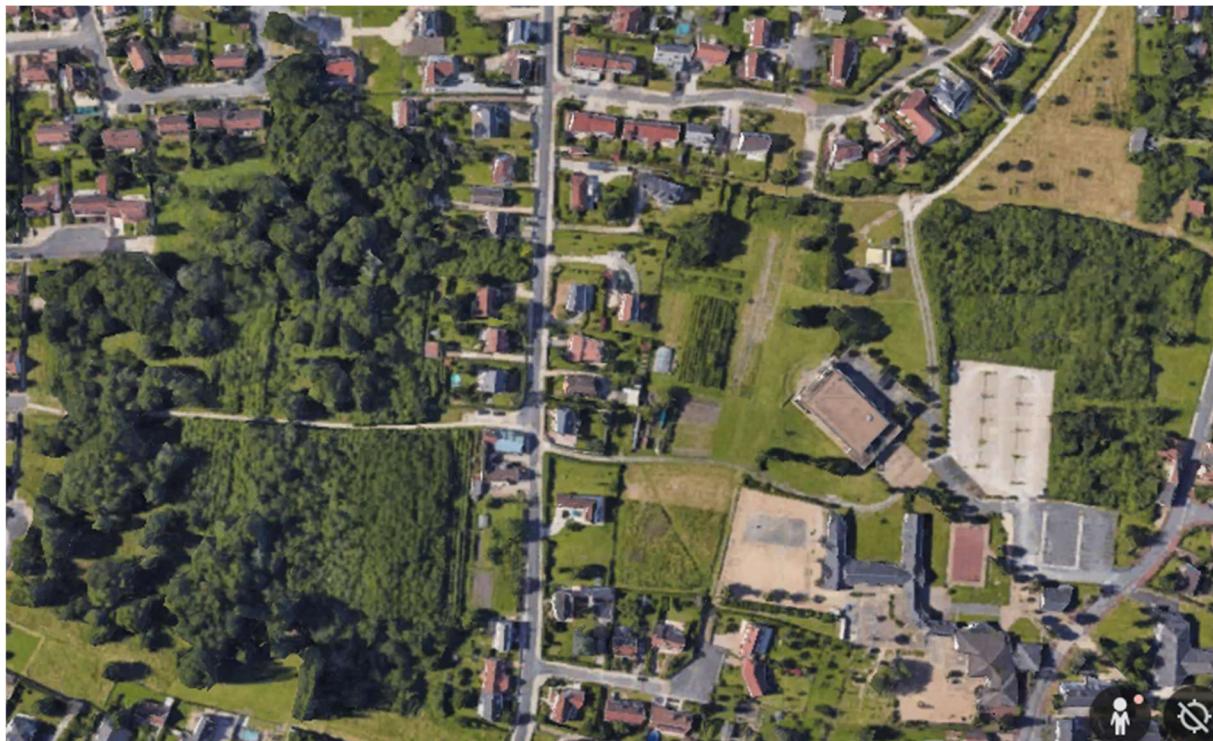
En raison d'une réunion du collectif Monnerie programmée le lundi 5 janvier, notre réunion de rentrée a eu lieu mardi 6 janvier à la Crêperie de Semoy.

Elle a été l'occasion de faire connaissance avec notre plus jeune adhérente qui vient d'avoir 18 ans.

LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR :

● Point sur les actions en cours

- Laetitia nous a fait le point sur le **collectif Bergère-Rocquemolle** qui se met en place avec le soutien de la Fabrique s'opposant à l'urbanisation du secteur se traduisant par le déboisement et la disparition d'une zone naturelle de près de 6 ha.



Un tract a été proposé et amendé et une pétition sera mise en ligne sur notre site.

- Denis nous fait le point sur le **collectif de la Monnerie** qui s'est créé suite au souhait des riverains de ne pas subir un projet pensé sans eux.
Le souhait de ce collectif est d'être associé en amont des futurs travaux et dans un premier temps un tract recensant les besoins et leur priorisation va être distribué en vue

de la rencontre avec la liste de Patricia Blanc prévue le samedi 17 janvier.

Les habitants ne veulent pas être convoqués à une réunion d'info comme ceux habitant rue de la clé et de la Motte du Moulin qui ont découvert les travaux prévus quelques jours avant leur début d'exécution.

- Denis nous expose également l'avancement du groupe de travail **sur un tiers lieu** et notamment le concept. Il est difficile de définir un tiers lieu dans la mesure où il peut aller d'une simple salle d'activités ouverte aux habitants et aux associations, à un bar associatif voire un espace de coworking (service payant).

Le point commun est de créer un espace de rencontres ouvert à tous et que chacun ainsi que les associations se l'approprient pour mener des activités communes et intergénérationnelles.

A la différence de la Maison des associations qui met à disposition des salles pour les activités propres aux associations, un tiers lieu souhaite permettre des activités communes mobilisant des individus, des associations semeyennes et non semeyennes.

● **La nouvelle charte graphique pour la liste municipale « un nouvel élan pour Semoy »**



Le but est de pouvoir désormais distinguer ce qui relève de la campagne électorale et ce qui relève de la Fabrique Semeyenne.

La précision « Liste municipale alternative » ne fait pas l'unanimité. D'autres formules sont proposées : liste participative etc. Le débat reste ouvert à d'autres propositions.

L'objectif dans un premier temps était d'expliquer ce qu'il y a derrière le slogan c'est-à-dire une liste non pas d'opposition à la majorité mais une liste qui propose un autre rapport à la politique et un autre programme. Bref une alternative à une liste qui était déjà convaincue d'être déjà élue faute d'opposition solide.

Cela permet aussi de clarifier un parcours où tout part d'initiatives citoyennes qui sont alors travaillées au sein de la Fabrique et éventuellement deviennent des actions portées par une liste puis mis en œuvre par les élus...

● **Point d'étape sur la liste municipale**

A ce jour, les personnes titulaire et suppléante pour défendre les intérêts de Semoy au sein de la Métropole sont désignées et seront présentées à la prochaine réunion publique.

5 adjointes et adjoints sont désignés ainsi que leur délégation et seront présentés à la prochaine réunion publique. Il nous manque une adjointe ainsi que le périmètre de sa délégation.

Tant que la dernière adjointe n'est pas identifiée, il n'est pas possible de finaliser la liste des 7 conseillers municipaux délégués qui auront pour rôle de seconder les adjoints.

Il nous manque à ce jour 3 candidates boucler la liste des 23 potentiels conseillers municipaux.

Il pourra nous être reproché d'être une liste majoritairement constituée de fonctionnaires territoriaux. Nous l'assumons. En effet nous gagnerons en efficacité car nous connaissons les rouages des collectivités (mairie et métropole) et l'expérience acquise nous donne une légitimité et réciproquement

Réunion publique du 16 janvier

Paul nous informe que l'affiche pour la réunion publique du 16 janvier sera disponible dès mercredi et pourra être ainsi collée. 25 exemplaires ont été commandés.

Les 2 500 exemplaires du tract arriveront au plus tard mardi.

L'ordre du jour est validé :

- Point sur les actions en cours de la fabrique semeyenne
- Présentation de la tête de liste, des adjoints, le périmètre des délégations et éventuellement les conseillers délégués
- Nos priorités en matière d'aménagements et d'investissements
- Les enjeux au niveau de la Métropole
- Les enjeux climatiques et environnementaux

Les membres valident le support pédagogique présentant les compétences relevant de la commune et celles transférées à la Métropole.

L'organisation et le déroulé de cette 2° réunion publique sont renvoyés à une réunion spécifique de préparation qui aura lieu soit le lundi 12 janvier ou le mardi 13 janvier au plus tard.

2 Visio sont prévues et notamment celle concernant les priorités en matière d'aménagements et d'investissements afin de pouvoir répondre aux questions du public.

Questions diverses : le devenir de l'agence postale

Il est porté à la connaissance des présents que la Poste a refusé de signer le renouvellement du bail concernant le bureau mis à disposition par la commune.

Il est demandé aux élus de la minorité de questionner la Mairie pour une réponse au prochain conseil municipal du 30 janvier.

Il est évoqué l'idée que la Mairie accueille en son sein l'agence postale comme le font d'autres communes plutôt que confier cette possibilité à un commerçant volontaire.

Plutôt que ce service public disparaisse, il pourrait être intéressant d'ouvrir ce service à l'intérieur de la commune, cela renforcerait les missions de la Maison commune et au passage une subvention nous serait versée.

Les membres valident cette hypothèse dans l'attente d'informations complémentaires de la Mairie.

